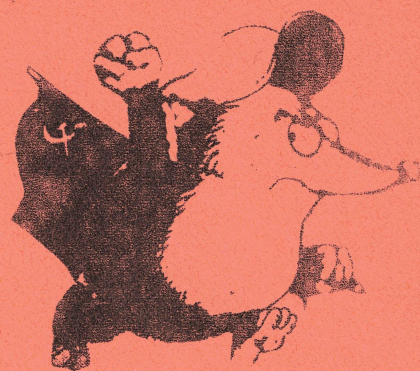


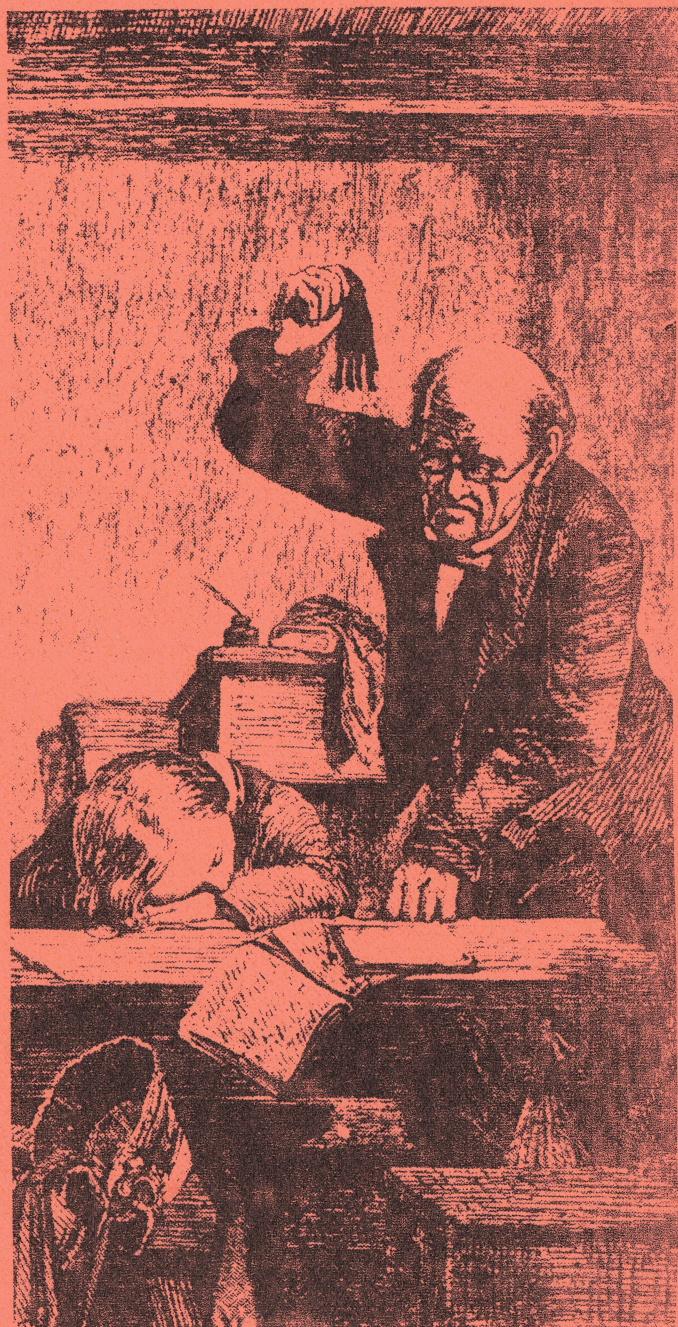
LA TAUPE



**Gymnase
français**

et

**Affaire
PERRET**



prix :-50

Le gymnase de Bienne, comme tous les gymnases de Suisse, a comme fonction essentielle d'amener les élèves au seuil de l'université, c'est-à-dire d'être un maillon dans la chaîne de formation des futurs "cadres", membres de professions libérales ou travailleurs très qualifiés. Dans ce but le gymnase véhicule un esprit élitiste. Par exemple pour les 25 ans du gymnase français de Bienne une circulaire fut envoyée à tous les anciens élèves pour que ceux-ci indiquent leur rang dans une typologie des groupes socio-professionnels allant de

- 1) Entrepreneurs indépendants, directeurs et directeurs sup-
pléants de moyennes et grandes entreprises
- 3) Professions libérales
- à 11) Agriculteurs indépendants, fermiers
- 14) Ouvriers semi-qualifiés ou non-qualifiés
- et enfin 15) Ménagères (!!!)

Mais au delà de cette anecdote révélatrice, c'est par le fait que les études gymnasiales soient déconnectées de la vie sociale, des problèmes politiques et des problèmes des jeunes que cet esprit s'incruste. Au gymnase on ne parle pas/peu de l'énergie nucléaire, des discriminations faites aux femmes, de l'avenir professionnel, des problèmes de sélection et d'insécurité de l'emploi qui lui sont liés, des loisirs, de la drogue du militarisme et des attaques aux droits démocratiques. Non, au gymnase, on dispense "objectivement" une "culture indispensable au bagage intellectuel des futurs étudiants". En franchissant les murs du gymnase, on s'isole de la vie sociale. C'est pourquoi la revendication de la liberté d'expression est essentielle, car elle permet de briser la fonction de l'école qui, sous le sacro-saint principe de "pas de politique à l'école" est de taire -et donc de justifier- la barbarie de l'ordre social existant. Comme le disait déjà K. Liebknecht (militant spartakiste assassiné en 1918): "Ce que vous voulez, ce n'est pas la dépolitisation de la jeunesse, mais que celle-ci soit politisée dans le sens qui vous convient. Vous ne luttez pas pour que la jeunesse ne soit pas attirée dans l'engrenage des partis, mais pour avoir le privilège exclusif d'inculquer à la jeunesse vos convictions politiques... Messieurs, il faut toujours dénoncer votre tartufferie et celle de M. le Ministre des Cultes et celle du gouvernement dans cette question".

Rien de très différent au gymnase de Bienne. Rien, si ce n'est que grâce à l'organisation des élèves qui ont lutté pour l'obtention des droits démocratiques et à l'esprit libéral d'un recteur, les élèves qui ne se reconnaissaient pas dans l'idéologie dispensée par l'institution scolaire pouvaient -un peu- le faire savoir sans se faire -trop- réprimer. Et cette liberté les élèves l'ont employée en organisant des débats entre midi et deux heures sur l'avortement, les problèmes de l'Amérique Latine, le Numerus Clausus, en invitant le MLF ou le comité contre la police fédérale de répression, ou encore en organisant des semaines hors-cadre sur mai 68 ou le nucléaire

Une affaire politique ?

Cette différence, c'est-à-dire la possibilité d'exercer la liberté d'expression et d'opinion aussi à l'école a fortement déplu à la majorité bourgeoise de la commission du gymnase qui a en conséquence décidé de licencier M. Perret. Affaire politique ? Oui, car c'est à cette liberté d'expression qu'on s'en prend. Oui, car c'est à une mise au pas de l'école que la commission veut procéder. Oui, car cette dernière veut s'attaquer à une conception libérale de l'école pour la remplacer par une conception autoritariste.

Une affaire politique enfin, car elle s'inscrit dans la logique de ceux qui, avec les interdictions professionnelles, la tentative de mise sur pied d'une police fédérale de répression, la mise sur fiche de 3 millions de Suisses (système KIS), veulent faire taire toute opposition.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'AFFAIRE PERRET

Cette affaire -de par sa nature donc- a amené l'AEGB à se confronter à des problèmes politiques. Empêchés d'être entendus par la commission, la DIP, le Conseil-Exécutif, de plus en plus nombreux sont les gymnasiens qui ont pu constater que l'Etat -qui est présenté durant les cours comme le garant du bonheur social- n'est pas aussi beau que ça, qu'il n'est pas neutre, mais qu'il est l'instrument de ceux qui s'attaquent aux droits démocratiques: les partis bourgeois, ceux qui ont refusé de soutenir M. Perret au Conseil de ville ou ailleurs. Le fonctionnement des commissions d'éccl'es, réfugiées derrière le secret de fonction et auxquelles les gymnasiens ont eu à se confronter, est apparu aux yeux de tous comme totalement anti-démocratique. C'est contre ces organes du pouvoir que les élèves doivent revendiquer la publication des procès-verb aux de toute instance réglémentant la vie de l'école.

Contre les attaques aux droits démocratiques, les élèves ont pu constater qu'ils avaient un allié: le mouvement ouvrier, ses syndicats et ses partis. Malheureusement la politique du parti socialiste (PS) n'a pas été totalement pour clarifier ces problèmes. Quand trois des quatres membres du PS de la commission participent à la politique menée par la totalité des représentants des partis bourgeois, ils participent activement au licenciement de M. Perret, ils pratiquent une politique de collaboration avec la bourgeoisie qui s'inscrit dans la même logique que la gestion de l'Etat suisse par les Ritschard et autres. Nous préférons voir les camarades du parti socialiste dans la rue, dans les syndicats participer à une politique d'unité d'action -qui dans l'affaire Perret a regroupé parti socialiste romand, ligue marxiste révolutionnaire, parti du travail, parti socialiste autonome, le syndicat VPOD-enseignants et La Taupe- que d'être de l'autre côté de la barrière dans le camp des licenciés. Car c'est ainsi, et non en participant aux rouages de l'Etat bourgeois que sont les commissions scolaires, que l'on peut défendre les droits démocratiques, donc les intérêts des élèves et des travailleurs.

Au gymnase de Bienne, avec l'AEGB, les élèves ont une relativement forte tradition d'organisation, ils ont acquis la capacité -contrairement à d'autres écoles- de pouvoir se battre pour la défense de leurs droits. Avec l'affaire Perret, les prises de parole, manifestations, distributions de tracts, organisation de la solidarité dans les autres écoles, discussions autour d'une grève qu'elle a suscités, il a été démontré la possibilité de briser le mur du silence et de la résignation individuelle pour s'engager dans une action collective. C'est sûrement l'enseignement le plus important de cette affaire. Mais il est nécessaire de ne pas en rester là; derrière l'affaire Perret, il y a l'école avec ses problèmes de sélection, de répression, il y a les attaques aux droits démocratiques, les Berufsverbot, il y a le fonctionnement d'une société dans laquelle, les intéressés n'ont que trop souvent rien à dire quand aux décisions les touchant du plus près. Bref derrière les problèmes les plus immédiats de l'école, il y a des problèmes politiques qui ne se résoudre pas dans l'étroitesse du cadre gymnasial. C'est pourquoi tout en participant activement à l'AEGB nous construisons des cercles La Taupe pour tenter d'amener une réponse globale aux problèmes du (dis)fonctionnement de l'école et de la société capitaliste dont elle est le produit.

LA TAUPE, Case Postale, 13 2500 Bienne 4
le 28 janvier 1980

Mai 68: la grève éclate dans les universités, les lycées. Des centaines de milliers de jeunes manifestent contre une société qui n'a plus rien de bon à leur apporter. Bientôt relayés par 10 millions de travailleurs engrève, les étudiants et les ouvriers jettent à bas dix années de régime gaulliste. Mais bien plus que ce fait, c'est toute une nouvelle période de luttes de la jeunesse et des travailleurs que le mai français allait ouvrir.

A Bienne en octobre 68 au gymnase français se crée l'AEGB (association des élèves du gymnase de Bienne). Dans le sillon de mai 68 bien sûr qui avait fait prendre conscience aux élèves de la possibilité de se battre pour leurs droits, mais dans un contexte bien plus immédiat aussi: celui du licenciement de quatre professeurs (Besson, Sunier, Stucky, Desmontet) par la commission du gymnase français dans laquelle se trouvait déjà Favre et Terrier actuellement vice-président et président de la commission.

Grâce à une campagne de presse efficace, aux protestations du corps enseignant et de l'association des anciens élèves du gymnase, les quatre profs avaient été réintégrés. De cette affaire est née l'AEGB dont le but était d'"intervenir dans les problèmes soulevés par l'enseignement gymnasial" (article 2 des statuts de l'AEGB). Ironie du sort, en 68, parmi la quinzaine de fondateurs de cette association on trouve un certain J-F Jobin qui ne se doutait pas que grâce à lui l'AEGB allait connaître une activité débordante.

Les premières revendications de l'AEGB furent la mise sur pied d'une semaine hors-cadre (SHC) ainsi que la participation à la conférence des maîtres (CM). Ces deux propositions seront réalisées dès 1970. C'est de cette même année que datent les premiers essais journalistiques de l'AEGB avec la parution de son journal informant des activités de l'organisation, de la "vie" du gymnase et contenant des articles sur des problèmes politiques.

L'AEGB se préoccupe également de promouvoir une activité culturelle à l'intérieur de l'école. En 1972 l'AEGB commence une lutte pour le respect des droits démocratiques à l'intérieur de l'école, c'est-à-dire contre l'article du règlement "interdisant la distribution de tracts, l'affichage et la récolte de signatures pour une pétition sans l'autorisation de la direction". En 1973 l'AEGB et le comité anti-répression (formé à l'initiative de La Taupe pour dénoncer la répression qui sévissait à l'époque contre des militants anti-militaristes au lycée Calvin à Genève et d'autres cas analogues dans le reste de la Suisse) se battent pour la suppression de l'article sus-mentionné. Le 12/12/73 la commission accepte un nouveau règlement d'affichage -l'actuel- et "autorise les réunions d'élèves dans les salles avec l'accord de la Direction et pour autant que l'enseignement n'en soit pas perturbé".

La SHC va aussi fortement occuper l'AEGB durant toutes les années de son existence: revendiquée en 68, acceptée en 70, elle est supprimée en 72 pour "funisterie, non-participation, une semaine de vacances en plus, apathie, ect..." (convocation à l'AEGB du 19/06/72). Mais suite à une manifestation symbolique de l'AEGB et de vives protestations elle est maintenue.

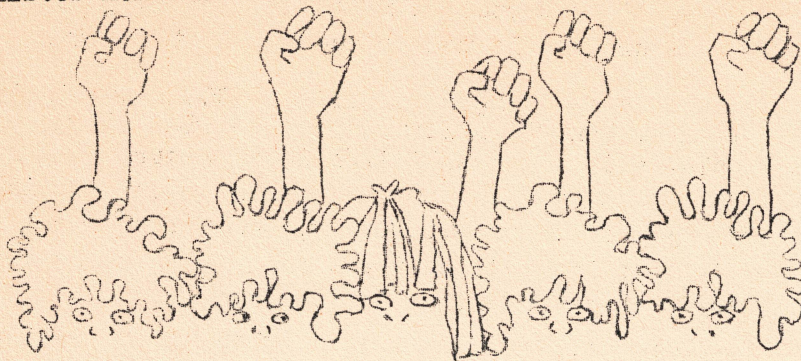
En 73 Mme Walliser revient à la charge en proposant:

"-- la SHC a lieu une fois tous les deux ans (minimum) ou 3 ans (maximum)
-- l'esprit d'amateur en est exclu"

Voilà le nouveau style de direction qui pourrait voir le jour au gymnase.

Mais sur quoi se base Mme Walliser pour faire cette proposition? sur le bilan qu'elle tire de la SHC 73, où on peut lire le compte-rendu de certains sujets. "créativité: c'était de la funisterie, les responsables nous disent d'entrée qu'ils se mettent sur le même pied que nous: nous avons compris que par conséquent nous n'apprendrions rien"

pacifisme et non-violence: si ce sujet ne repose pas sur des documents historiques et sociologiques il est du domaine des discussions de récréations (!) ou des soirées de camps de ski (!!) ou alors l'instrument d'une propagande idéologique unilatérale qui n'a rien à voir avec l'école (!!!) (Wa 26/11/73)
Voilà donc le programme de cette candidate à la direction: sus aux "anateurs" et aux gauchistes non-violents.



La commission et la politique de l'emploi

Au niveau de l'emploi, alors que trois des quatre profs licenciés puis réintégrés en 68 sont partis suite aux pressions de la commission, celle-ci supprime en 1974 le poste d'histoire de J-M Delivo pour le remplacer par un poste d'histoire et de français: une manière "élégante" de vider un prof pour raisons politiques. Toujours dans cette logique de restructuration Chaigniat et Michel perdent leur place.

En 75 éclate l'affaire Lévy; alors qu'elle jouit de la préférence des experts pédagogiques et des élèves (qui l'ont eu comme prof à titre provisoire pendant une année) Mireille Lévy est écartée par la commission qui nomme à sa place Jobin. A propos de cette élection le conseil-exécutif du canton de Berne note "Il ne fait aucun doute que l'élection du 13 février 75 comportait des vices de formes" (réponse du conseil-exécutif au recours de M. Lévy). En clair: la commission a magouillé! Les élèves demandent alors à la commission d'être entendus.

Refus de la commission, d'où grève des élèves. Cela va obliger la commission à venir discuter, mais elle se réfugiera derrière le secret de fonction, l'affaire traînera et se terminera au Tribunal Fédéral deux ans plus tard.

1978: nouvelle affaire Jobin, l'enseignement de ce dernier est désastreux aux yeux de ses élèves qui le font savoir aux autorités supérieures. M. Perret tente une conciliation entre les élèves et Jobin, la commission casse administrativement cette décision en intimant l'ordre à M. Perret de cesser toutes discussions, ce que fait ce dernier en annonçant la nouvelle dans les classes de Jobin. M. Perret découvre alors Jobin en train de l'enregistrer avec un appareil dissimulé dans son attaché-case. Belle ambiance au gymnase de Bienne.

Les possibles successeurs de M. Perret.

Au cas où M. Perret ne serait pas réintégré, voici la liste de certains de ses successeurs possibles.

M-P Walliser: professeur d'allemand, elle est aussi une ancienne du Service Complémentaire Féminin. La discipline de l'armée à l'école?

Hess: actuel recteur du gymnase économique, promoteur du règlement interdisant à ses élèves de s'enlacer devant l'école, de venir pieds nus en classe. C'est aussi dans ce gymnase qu'Amnesty International ne peut mettre ses affiches

Ory: un des leaders de Force Démocratique, il a promis de "passer la serpillière" dans le Jura-Sud. Au gymnase aussi?

TAUPE - AEGB

La TAUPE est depuis près de sept ans présente au Gymnase de Bienne. Elle a toujours essayé, sans pour autant avoir le désir de concurrencer l'AEGB, de sensibiliser d'une part les gymnasiens sur les faits d'actualité, d'autre part de pousser ces mêmes gymnasiens à prendre en main de façon concrète la défense de leurs intérêts. A cette fin, elle s'est par exemple battue (et se bat encore) en tant qu'organisation aux côtés des syndicats, des partis de gauche et de l'AEGB pour la réintégration de M. Perret.

Les militants de la TAUPE interviennent régulièrement dans l'AEGB, au sein de laquelle ils ont depuis près de sept ans occupé des places importantes. Dans l'AEGB, les militants de la TAUPE ont eu comme ligne directrice, à part de faire des propositions concrètes pour la défense des intérêts des élèves en proposant par ex. depuis le début des actions directes de l'AEGB en lien avec la VPOD-enseignants dans l'affaire Perret, d'ouvrir un tant soit peu l'école à la réalité. C'est ainsi qu'ils ont été à l'origine des assemblées au cours desquelles avaient été invités le comité contre la PFS, le comité pour la solution des délais en matière d'avortement, le comité d'action anti-nucléaire biennois, le MLF ou un groupe d'étudiants lausannois à propos du ^enumrus clausus. Ces séances ont été jusqu'à réunir plus de 100 gymnasiens, comme lors de la présentation de l'initiative des délais.

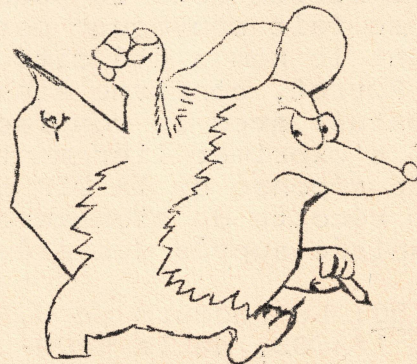
En tant qu'organisation, la TAUPE est très souvent apparue au Gymnase à travers des campagnes avec panneaux d'information et tracts sur des sujets tels que l'apartheid en Afrique du Sud, la dictature en Argentine, les dangers du nucléaire. La TAUPE diffuse aussi régulièrement son organe, "La Taupe", qui est le plus important journal autogéré de jeunesse en Suisse (tirage: près de 2000 exemplaires).

Les activités de la TAUPE ne se concentrent toutefois pas seulement autour du Gymnase. Il y eut la création, il y a un an et demi, d'un comité inter-école qui, avant de disparaître, publia deux numéros d'un journal écolier et réussit à réunir environ 200 écoliers pour une fête-débat sur l'école. La TAUPE qui avait joué un rôle prépondérant dans la création de ce comité acquit ainsi des connaissances importantes sur la possibilité de créer des structures écolières à Bienne.

Mais l'action de la TAUPE, si elle ne se limite pas au Gymnase, dépasse également le cadre de la ville de Bienne. C'est ainsi qu'il y a un an, sous l'impulsion des différents cercles Taupe de Suisse, avait lieu le premier congrès national écolier sur le thème du nucléaire. L'une des conséquences de ce congrès fut la votation organisée dans plusieurs écoles suisses sur l'initiative anti-nucléaire.

Par des expériences recueillies en sept ans dans l'AEGB et dans d'autres écoles de Suisse, la TAUPE se veut une alternative valable pour tous ceux qui, tout en n'ayant pas d'idées politiques très définies, ressentent le besoin de dépasser le cadre de l'école dans laquelle ils étudient et de disposer d'un outil leur permettant de répondre aux problèmes qui peuvent se poser dans leur école.

La TAUPE peut aussi constituer un bon outil pour la compréhension des problèmes de nos camarades apprentis et dépasser ainsi, un tant soit peu, la séparation faite entre travailleurs manuels et intellectuels.



Avût 79: On apprend que la commission a fait savoir à M. Perret sa non-réélection pour le début de l'année scolaire 1980.

Le groupe VPOD-enseignants envoie à la presse un communiqué de protestation qui sera diffusé dans les principaux quotidiens de Suisse romande. "Une fois de plus l'arbitraire et la répression frappent pour contrecarrer le dialogue qui doit présider aux relations à l'intérieur de l'institution scolaire", explique le communiqué.

Début septembre: Sur l'initiative de la Taupe, un autocollant est collé au Gymnase français: "Perret licencié = profs, élèves réprimés".

7 septembre: Remise des maturités. L'AEGB prend la parole pour dénoncer "la mise au pas du gymnase français voulue par la commission" (Le Démocrate 8.9.79). En plus de ce journal, la FAN et la TLM relatent ce fait.

18 septembre: M. Perret annonce sa décision de faire recours auprès de la DIP.

20 septembre: La VPOD-enseignants organise une conférence de presse. R. Gläs (membre PS de la commission) annonce qu'il dépose un recours contre le fait que B. Terrier ait répondu personnellement à la demande d'entrevue avec la commission, demande signée par la quasi totalité des élèves. Toute la presse parle le lendemain de la conférence de presse.

Octobre: Une pétition de personnalités est lancée pour soutenir M. Perret. Elle est signée notamment par H. Meyer (conseillère municipale PS), R. Bäumlín, conseiller national PS et prof. de droit à l'université de Berne, Max Imhof (président de la commission cantonale de maturité), Sörensen (président de la commission fédérale de maturité).

1er novembre: Manif de plus de 500 personnes, organisée par l'AEGB, la VPOD-enseignants et soutenue par la LMR, le Partisocialiste romand, le PSASJ, le Parti du Travail, la Taupe, le conseil des élèves du Gymnase économique, le Manifeste démocratique et la VPOD section Bienne. La manif part de la place du Ring et se termine à la place de la gare pour exiger la démission du président de la commission B. Terrier. Allocutions de F. Fagotte pour l'AEGB et d'une représentante de la VPOD-enseignants. Echos dans la presse et à la télévision.

Novembre: La Taupe fait des panneaux dans les autres écoles pour informer de la situation au gymnase et pour faire un bilan des événements. L'AEGB envoie une lettre au Conseil exécutif et à la DIP pour demander une entrevue.

Décembre: Une élève du comité de l'AEGB qui avait écrit un article sur l'affaire Perret dans le journal du conseil des élèves du gymnase économique se fait convoquer par Hess, directeur de cet établissement. Hess, dont le nom a été cité dans la presse comme un possible successeur de Perret, confirme ainsi ce que l'AEGB dénonçait déjà à la remise des matus: avec le remplacement de Perret, c'est aux libertés des élèves à s'exprimer librement qu'on veut s'en prendre. Lettre de réponse de la DIP qui refuse la demande d'entrevue des élèves. Une récolte de signatures pour la pétition de soutien à Perret est organisée auprès des élèves et de leurs parents.

Janvier 80: Le recours de M. Perret est rejeté par la DIP. Protestations de l'AEGB, de la VPOD-enseignants et des organisations qui avaient soutenu la manif du 1er nov.

jeudi 24 janvier: le conseil de ville demande à la commission de revoir son jugement.

lundi 28 janvier: nouvelle manifestation.

LA TAUPE: Pourquoi l'AEGB soutient-elle M. Perret ? Si l'AEGB a mis dans le tract distribué lors de la manif du 1 novembre "chantons en coeur le retour de notre gentil recteur", cela signifie-t-il que l'AEGB s'estime amplement satisfaite du gymnase tel qu'il est aujourd'hui ?

Fagotto: le gymnase actuel est naturellement loin d'être parfait, mais il ne faut pas oublier que la situation ne dépend pas d'une seule personne, que M. Perret n'a pas le pouvoir nécessaire pour obtenir des transformations d'une certaine importance. Mais en général, les élèves sont d'avis qu'il est parvenu en 10 ans à des résultats très intéressants et qu'il a souvent mis toute son autonomie au service de la liberté des élèves. Je pense donc que M. Perret peut être considéré comme un exemple parmi les recteurs.

Le soutien à M. Perret se fait donc pour des motifs personnels, mais aussi parce qu'à travers son licenciement nous voyons une attaque contre nos libertés et une réaction contre l'ouverture de l'enseignement.

LA TAUPE: tu as dit au terme de la manifestation que celle-ci était apolitique, mais ne penses-tu pas que toute cette affaire a un caractère politique ?

Fagotto: le caractère politique est indubitablement présent dans toute cette affaire puisque celle-ci touche le domaine public, remet fortement en cause certains mécanismes de notre démocratie et s'inscrit également dans un contexte plus général, à savoir avec une application souvent défailante des libertés d'opinion et d'expression. Cette affaire est aussi politique par le fait que le licenciement de M. Perret est ouvertement une mesure prise contre une certaine conception de l'enseignement, et par là de l'enseignement dans la société. Lorsque j'ai utilisé le mot "apolitique" je ne contestais pas du tout la nécessité d'une mobilisation des forces politiques, mobilisation qui est absolument indispensable dans cette affaire. Je voulais simplement rappeler que les partis politiques -quels qu'ils soient- devaient une fois oublier leurs intérêts particuliers pour servir avant tout celui de la Justice.

Les élèves ne défendent pas M. Perret en fonction d'une idéologie ou d'une vision particulière de la société, mais s'élèvent avant tout contre le scandaleux arbitraire de ce licenciement. Il est bon aussi de rappeler que M. Perret n'est inscrit à aucun parti politique et qu'il s'affiche ouvertement chrétien. Son cas ne doit pas être récupéré par une quelconque idéologie partisane.

LA TAUPE: quels moyens l'AEGB peut-elle se donner pour obtenir la réintégration de M. Perret ?

Fagotto: le licenciement de M. Perret est une injustice flagrante, donc théoriquement notre cause devrait vaincre facilement dans la légalité. C'est donc dans le cadre de cette légalité que nous agissons en premier lieu, en mobilisant l'opinion publique (prise de position, cérémonie de remise des matus, manifestation) et en exerçant des pressions sur les autorités (lettre à la commission, à la DIP, au conseil-exécutif). Mais dans le cas très probable où tout cela ne suffirait pas, soit grâce à l'habileté en matière des us juridiques de nos adversaires, soit à cause de l'immobilisme de nos institutions, il nous faudra nécessairement en venir à d'autres moyens, et pour parler clairement à la grève au gymnase.



LA_TAUPE: Pourquoi, selon vous, la commission a-t-elle décidé de ne pas procéder à votre réélection ?

L. PERRET: les seuls arguments donnés sont ceux que la presse elle-même a publiés de façon exacte: ma manière de régler les problèmes entre les maîtres et les élèves, ainsi que ma conception de la direction. Il semble que la commission ne puisse admettre qu'avant de prendre position un recteur écoute les deux parties concernées et tente une conciliation. Il est probable que d'autres arguments aient été évoqués dans le cadre de la commission qui se refuse cependant à donner toute information aux différentes instances qui l'on demandée: élèves, Conférence des Maîtres du gymnase, Conférence des Directeurs romands de Gymnase.

LA_TAUPE: que pensez-vous du large mouvement provoqué par la VPOD-enseignants en votre faveur ?

L. PERRET: le mouvement est sympathique et je profite d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont pris position. Néanmoins, les conceptions des membres de la VPOD-enseignants ne sont pas forcément les miennes en tous points, mais ce mouvement a voulu défendre quelqu'un qui ne lui appartient pas. Je regretterais vivement que ma situation soit une cause de division entre la VPOD et la SEB (société des enseignants bernois), à l'heure où il faudrait envisager une conception commune de la situation. Enfin, il faut également souligner que la VPOD n'est qu'un des initiateurs du mouvement en ma faveur.

LA_TAUPE: ressentez-vous votre cas comme un cas isolé ?

L. PERRET: non ! tout au plus le tintamarre créé malgré moi autour de ma non réélection a-t-il fait réfléchir plusieurs personnes. Toute non réélection qui ne serait pas uniquement fondée sur des motifs professionnels graves ou sur une attitude dangereuse (réellement dangereuse !) face à l'Etat me paraît fautive. C'est mon souhait qu'une réflexion s'engage sur la question de fonds, au-delà de ma personne, et que les autorités continuent de corriger les règlements relatifs aux non réélections dans le sens d'une clarté plus grande et d'une possibilité véritable d'être informé.

Bienne, le 5 janvier

LA_TAUPE: nous remercions Monsieur Perret de bien avoir voulu répondre à nos questions.

I. L'affaire Perret est - elle un cas isolé ?

Non bien sûr. Depuis toujours les autorités ont cherché à se débarrasser des fonctionnaires qui ne se conformaient pas à ce qu'elles attendaient d'eux.

Comme exemples, je pourrais citer les personnes présentées lors de l'émission de Temps Présents sur les interdictions professionnelles (Jordi à Zurich, Niklaus en Valais, Bohren à Berne, etc.). D'autre part, un " livre blanc " édité par Z Verlag apporte des témoignages sur plusieurs centaines de cas d'enseignants qui n'ont pas été réélus parce qu'ils étaient objecteurs de conscience, antimilitaristes, antinucléaires, membres d'une organisation de gauche ou simplement parce que leur conception de l'enseignement différait de celle des autorités. C'est - à - dire, comme dans le cas de M. Perret, leur attitude était plus ouverte au dialogue, à la participation des élèves (cf. les cas de Froidevaux, A. Villars, D. Salzmann, H. Braum, etc.).

L'affaire Perret est particulièrement grave parce qu'elle survient dans le contexte des ré-élections de 80 du corps enseignant bernois. Si l'on accepte qu'une commission d'école ne réélise pas le directeur d'un gymnase, qu'advient-il d'autres enseignants dans les écoles de Bienne et du Jura Sud? La non-réélection de M. Perret signifie que la répression peut toucher d'autres enseignants, que des décisions arbitraires peuvent faire de nouvelles victimes. On peut ajouter aussi, et cela n'est pas négligeable, que la menace qui plane sur les enseignants crée un climat de suspicion, d'angoisse et de répression dont patissent également les élèves, ou les étudiants.

II Dans les motifs invoqués par la commission peut-on relever des généralités, des liens avec les Berufsverbote?

Lors de l'élection (ou la réélection) d'un fonctionnaire, les autorités attendent de lui une attitude de fidélité à leur égard. Si ces autorités considèrent (de leur point de vue, bien sûr !) que le fonctionnaire a trahi la confiance qu'elles avaient en lui, elle refuse de l'élire ou le réélire : c'est l'interdiction professionnelle.

Cela signifie qu'un enseignant trop critique, ou trop engagé politiquement risque d'être écarté de sa fonction.

Ce n'est pas un hasard si aucun enseignant ou fonctionnaire appartenant à une organisation de droite n'a subi une interdiction professionnelle! !

Dans le cas de M. Perret, celui-ci a, pour la commission, " trahi " la confiance qu'elle avait en lui car, au lieu d'adopter l'attitude répressive que la commission attendait de lui, il a choisi une voie plus ouverte au dialogue avec les élèves et les enseignants.

Si en Allemagne des dispositions légales exigent d'un fonctionnaire une attitude de fidélité à l'Etat, aucune législation semblable n'existe encore en Suisse. Mais cela n'empêche guère les interdictions professionnelles dans notre pays. Cela prouve bien que seule une lutte des syndicats et des organisations de gauche peut sauvegarder les libertés d'opinion et d'expression du fonctionnaire.

III Bilan, perspectives de la VPOD

Nous avons soutenu M. Perret dès l'annonce de sa non réélection. Grâce à l'appui de l'AEGB et des organisations de gauches (PS $\frac{1}{2}$ PSR, PSASJ, PDT, LMR), nous avons organisé une conférence de presse et une manifestation qui fut un succès puisqu'elle a rassemblé près de 500 personnes, ce qui n'est pas un nombre négligeable pour une ville comme Bienne. Ainsi nous avons pu sensibiliser l'opinion publique et mobiliser des forces de gauches. Cela est indispensable si l'on tient à ce que M. Perret soit renommé. Mais ce n'est pas suffisant, car les forces opposées à la réélection du directeur sont puissantes. Il nous faut donc, tout en continuant d'apporter notre soutien à M. Perret, dénoncer tous les autres cas d'atteintes aux libertés d'opinion et d'expression des enseignants à Bienne et plus particulièrement dans le Jura Sud.

Il nous importe aussi de renforcer le syndicat. Actuellement la majorité du corps enseignant bernois est organisé dans la SEB (Société des enseignants bernois). Or cette corporation travaille étroitement avec les autorités, ce qui a eu comme conséquence, par exemple, qu'elle n'a pas informé largement ses membres sur ce qui est arrivé à M. Perret et a refusé de participer à la manifestation. Elle préfère la discussion à huis clos avec les autorités et n'est pas prête à s'engager pour une défense efficace des droits démocratiques.

